

Convention de services de gestion de l'encaisse

Modalités générales des dépôts

Faisant suite à l'implantation du nouveau partenariat entre la Banque Nationale et GardaWorld, vous trouverez ici-bas les différentes adresses des nouveaux centres de traitement.

Centres	Adresse
QUEBEC VILLE	1160 Rue Valet, Québec, QC, Canada, G2E 5Y9
CHICOUTIMI	1117 Boul Royaume Ouest, Chicoutimi, QC, Canada, G7H 5B1
OTTAWA/GATINEAU	25 Rue de Villebois, Gatineau, QC, Canada J8T 8J7
MONTREAL	1390 Barre St, Montreal, QC, Canada, H3C 1N4
VANCOUVER	2743 Skeena St, Vancouver, BC, Canada, V5M 4T1
VICTORIA	744 Fairview Road, Victoria, BC, Canada, V9A 5T9
REGINA	1810 MacKay St, Regina, SK, Canada, S4N 6R4
HALIFAX	170 Joseph Zatman, Halifax, NS, Canada, B3B 1L9
WINNIPEG	994 Wall Street, Winnipeg, MB, Canada, R3G 2V3
CALGARY	5040 Skyline Way NE, Calgary, AB, Canada, T2E 6V1
MISSISSAUGA/TORONTO	2345 Stanfield Road, Mississauga, ON, Canada, L4Y 3Y3

Vos dépôts devront être reçus du **lundi au vendredi entre 8h et 17h**. Tout dépôt effectué après 17h sera traité le jour ouvrable suivant. Les sacs et étiquettes requis pour vos dépôts sont à vos frais.

Si vous changez de transporteur, vous devez en informer votre directeur de compte / directeur trésorerie, par écrit, dans les plus brefs délais et au moins sept jours avant la date du premier dépôt par le nouveau transporteur. De plus, nous vous rappelons que les devises autres que canadiennes et américaines ne sont pas acceptées dans le cadre du service. Les espèces et effets devront être déposés dans un compte libellé dans la même devise. En cas d'écart entre le contenu d'un dépôt et le montant inscrit sur l'étiquette, nous procéderons d'abord au crédit au compte du montant indiqué sur l'étiquette et appliquerons ensuite la correction (débit ou crédit selon le cas).

Sauf entente particulière entre la Banque et le client, les frais du service sont payables selon la tarification de la Banque.

Modalités générales des commandes de change

Faisant suite à l'implantation du partenariat entre la Banque Nationale (la « Banque ») et GardaWorld, nous avons le plaisir de vous présenter les modalités d'utilisation de la nouvelle plateforme pour les commandes de numéraires à distance.

En soumettant vos commandes de numéraire par l'intermédiaire du portail Gestion du Numéraire de GardaWorld, vous autorisez la Banque à porter au crédit de votre compte désigné à cette fin les sommes ainsi confirmées via le portail et remises à votre transporteur. Le débit au compte se fera dans les 24 heures ouvrables suivant la préparation de la commande.

Le service de commande de numéraire est soumis aux modalités et conditions suivantes :

- a) Vos commandes doivent être reçues au moins 48 heures (ouvrables) avant le retrait des fonds par votre transporteur.
- b) Les commandes doivent être cueillies, du lundi au vendredi entre 8h et 17h, auprès du centre de traitement de la Banque assigner par votre transporteur.
- c) Si vous changez de transporteur, vous devez en informer votre directeur de compte / directeur trésorerie, par écrit, dans les plus brefs délais et pas plus tard que trois semaines avant la date d'envoi de la première commande de fonds devant être retiré par le nouveau transporteur.
- d) Un code d'accès unique et un mot de passe permettant d'accéder au portail Gestion du Numéraire vous seront communiqués. Vous aurez ensuite la possibilité, sous votre entière responsabilité, de i) créer des accès additionnels (à partir de ce même code d'accès unique), ii) définir et attribuer les autorisations aux différents usagers (commandes, dépôts, lecture, livraison) et iii) gérer les limites de commande quotidienne.
- e) Dès réception d'une livraison, vous devrez effectuer le décompte et en vérifier le contenu. Si un écart est constaté ou si des billets/pièces contrefaits font partie de la livraison, vous devrez contacter sans tarder le service à la clientèle de Garda World dédié à la BNC par courriel à BNCsupport@garda.com ou par téléphone au 1-833-652-1406.
- f) Les opérations à votre compte demeurent assujetties aux modalités générales de tenue de compte de la Banque déjà acceptées par vous (partie A de la Convention de comptes et services bancaires – Entreprises - <https://www.bnc.ca/entreprises/convention-comptes-services.html>).

Le portail Gestion du Numéraire est offert et propulsé par un prestataire tiers et la Banque Nationale n'a aucune responsabilité ou obligation à l'égard de son fonctionnement. La seule obligation de la Banque consiste à assurer la préparation de vos commandes de numéraire et leur remise à votre transporteur. Comme client, vous êtes seul responsable de la gestion des accès et des commandes passées via le portail Gestion du Numéraire et la Banque n'assume aucune responsabilité pour les éventuels dommages et pertes pouvant résulter de :

- l'inaccessibilité ou la défaillance du portail Gestion du Numéraire ou des difficultés que vous éprouvez à accéder au portail ou à l'utiliser en raison, notamment, d'une interruption de service, d'une défaillance du réseau, du mauvais fonctionnement de tout composant informatique ou de tout logiciel, d'une transmission défaillante, incomplète ou incompréhensible, portée ou non à notre connaissance;
- tout accès non autorisé à votre portail Gestion du Numéraire au moyen du code d'accès et du mot de passe qui vous sont attribués avant votre première connexion;
- les modalités de transport (retrait et livraison) convenues entre vous par votre transporteur;
- toute cause indépendante de la volonté de la Banque, incluant tout cas fortuit et force majeure.

Sauf entente particulière entre la Banque et le client, les frais du service sont payables selon la tarification de la Banque.